



## Compte-rendu de réunion : 12 décembre 2016

Présents : Jean Jacques Larrive, Dominique Bruneau, Franck Charpentier, Nicolas Devautour, Manuela Lévêque, Sylvain Robuchon, Thierry Drou

Invité : Thierry Daveau

Excusés : Thierry Delacours

Absent : Maxime Donne

### **ODJ:**

#### **1/ Tour de table**

☐ Eventuels sujets à aborder en fin de réunion

#### **2/ Constitution des commissions**

☐ Matériel

☐ Carrière

☐ Voyages

☐ Convivialité

☐ Nap

☐ Communication

#### **3/ Premier Bilan de la reprise**

☐ Point sur l'organisation

☐ Annonce sur les journaux locaux et radio France Bleue

☐ Point sur la programmation et l'organisation des formations Lycée Agricole à venir

☐ Point sur les finances

#### **4/ Travaux carrière**

☐ Point par Nicolas Devautour

#### **5/ Accompagnement financier E2**

☐ Demande de Sylvain

#### **6/ Dossier subvention ComCom (à déposer d'ici une semaine)**

☐ Tour de table et prise de décision

#### **7/Dossier subvention à venir : qui prend en charge avec nous ?**

☐ CODEP 72 (Mars) Flyers (relation avec point précédent)

☐ CNDS (Mars)

☐ Conseil Général (Juin)

#### **8/Questions diverses**

- Suivant demande en début de réunion

#### **9/ Date prochaine réunion**

☐ Proposition 14/02/2017. Chez qui ?

### **1-Tour de table :**

Sujets ajoutés :

- Condition TIV sur bouteille de plongée non licencié.
- 

## 2-Commissions :

### Commission Matériel :

Dominique Bruneau, Franck Charpentier, Gérard Huar et Jean Jacques Larrive. Une réunion, ouverte à tous, sera programmée ; Les participants seront de facto dans cette commission sauf avis contraire de leur part.

A propos du compresseur (Dominique) : La société « MAYDAY PLONGEE ASSISTANCE» nous adresse un filtre, dès que nous lui en aurons donné les cotes.

Préparation de la journée TIV : Franck demande l'achat de fouets (nettoyage des bouteilles)... Recherche en cours.

Un conteneur fermant à clé pour le stockage de combinaisons sera réalisé ou acheté par Dominique.

### Commission Carrière :

Nicolas Devautour

### Commission Voyages :

Sortie St Cast – Le Guildo au printemps et...

Marseille en septembre

### Commission Convivialité :

- Mercredi 21 décembre activités avec sapin de Noël & chocolats (budget de 30€)
- Galette NAP le lundi 09 janvier 2017
- Galette Plongée le mercredi 11 janvier 2017
- Plongée de « Noël » huitres saussices ; Voir avec le HSMA.

Le club octroie un budget de 100€ pour cette dernière ligne.

### Commission NAP :

Pierre Valet

Problèmes réguliers avec le Triathlon. Mélange des lignes d'eau avec remontrances de l'encadrement du centre aquatique. Pierre Valet doit voir Bertrand... à suivre.

### Communication :

Débat autour de la création de l'entité CSAS sur Facebook. Si cela peut dynamiser la communication autour du club, il n'en reste pas moins vrai que c'est un outil avec lequel il faut prendre quelques précautions. Un référent servirait de modérateur (à la source, en quelque sorte) en saisissant pour le compte de...Un prénom est avancé : Valentin ; Dominique le rencontrera.

## 3- Reprise :

- La presse a été invitée à la séance du lundi de réouverture du bassin extérieur du centre aquatique.

Le Maine et Les Nouvelles se sont déplacés et produit un article ; Ouest France absent.

Jean Jacques a été interviewé par Radio France Bleue Maine le 07/12/2016 ; Des élèves, Thierry Daveau et le directeur du centre aquatique ont également été sollicités.

- Ado – LEAP : première séance « bouteille » ce mercredi.

La convention de partenariat LEAP doit être réécrite ; Le nombre d'élèves est plus important et des modifications doivent être apportées sur les termes définis ; Notamment sur la part club de la licence. Celle-ci serait non nominative ; Si bien qu'en cours d'année un élève pourra être remplacé par un autre en ne réglant que les coûts de la FFESSM et de l'assurance.

- Baptêmes de la rentrée : Un accord entre une colonie de vacances et le CSAS avait été passé sans être ratifié, via

Maxime Donne. Une somme devait être versée au club en remerciement de sa prestation. Le directeur de la colonie s'y refuse, aucun document ne l'y obligeant.

- Finance :

Compte courant : 4000€ - Livret A : 5000€

Remise du solde de remboursement de formation (E3) à Thierry Daveau soit 650€.

Versement CODEP de 100€ (correspond aux formations délivrées par le CSAS). Celui-ci nous alloue une somme supplémentaire de 420€ sous forme de prêt de matériel

Versement d'une subvention de 300€ du Crédit Agricole.

Pas de subvention CNDS, l'accent étant mis sur l'emploi.

#### **4-Carrière :**

La défectuosité constatée sur la plateforme est en fait une soudure de la rampe qui a cédé. La rampe sera remontée aux beaux jours par le HSMA puis réparée.

Le HSMA a comme projet d'analyser gratuitement la qualité de l'eau au printemps et de rempoissonner.

Le projet « handi » élaboré ne pourra se réaliser, la propriétaire ne souhaitant pas modifier la fiscalité de son terrain.

Pour les bactéries : statut quo dans l'immédiat. La demande est à faire auprès du correspondant de la mairie qui se charge de la commande et du règlement ; La livraison se fait à domicile, sous huitaine

#### **5-Accompagnement financier :**

L'accompagnement des formations N4/E2 se fera au travers de l'article « Fidélisation des encadrants » de l'annexe2 ; Soit une réduction de 100€ sur trois ans exprimée sur la fiche d'inscription du club.

Revalorisation des accompagnements E3 – E4.

#### **6-Dossier subvention ComCom :**

Sujet retenu : un zodiac équipé d'un moteur électrique pour mise en condition réelle des préparants sur le thème de la « bascule arrière » ; Bateau stocké à la carrière, éventuellement chez Jean Pierre. Montant sollicité – 450€.

## **7-Dossier subvention à venir**

- CODEP 72 (mars)
- CNDS (mars) – Les montants accordés le sont sur des dossiers de financement d'emploi ; Le CSAS ne soumettra donc pas de dossier.
- Conseil Général (juin)
- ComCom - Une demande de subvention exceptionnelle sera sollicitée pour le remplacement du compresseur – Dominique et Franck se chargent de monter le dossier.

## **8-Divers**

- Ancien licencié, Jérôme demande si la « licence passager » permet de faire vérifier son bloc en TIV ? Cette licence ne donne pas de droits au club. Après débat au sein du comité directeur, Jean Jacques lui proposera de prendre une licence NAP de 114€ (montant avec réduction exceptionnelle 2016/2017).
- Dominique demande s'il est possible de poser un contreplaqué sur la porte local/compresseur afin de couper les courants d'air, forts désagréables. A priori pas d'objection si ce n'est que la réalisation soit démontable à la demande.
- Nouveau rappel de l'historique du différend avec la société « la bulle ». Dominique remettra la facture à la société « LABULLE » après le 12 février 2017 en spécifiant que le règlement était dans le courrier recommandé refusé et que, datant de plus d'un an il y a prescription.
- Thierry Daveau demande s'il est possible de retirer la ligne d'eau pour la formation « ado » du mercredi : Pas de souci.

## **Prochainement :**

La prochaine réunion se déroulera le mardi 21 février 2017 chez Manuela à 19h30.

Le président JJ Larrive



Le secrétaire T Drou

